

E 26

Accueil Urbanisme

De: Alexandre MARIONNEAU <archi.marionneau@gmail.com>
Envoyé: jeudi 19 avril 2018 09:41
À: Accueil Urbanisme
Objet: Révision du PLU
Pièces jointes: Courrier Mr le Commissaire Révision PLU.pdf; Plan de zonage Modifié-01.jpg; Plan de zonage futur PLU.JPG

Bonjour,

Je me permet de vous renvoyé le courrier et ces annexes à l'attention du commissaire enquêteur suite à une petite erreur.

Pourriez-vous me confirmer réception de ma demande ?

Cordialement.

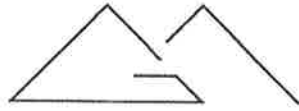


VILLE DE GRASSE
COURRIER ARRIVE LE
19 AVR. 2018
SERVICE URBANISME

Alexandre MARIONNEAU
Architecte Diplômé d'État

T : 06 47 96 11 94

A : 4, Avenue de l'Est 06220 Golfe-Juan



SAS GONZAGA et MARIONNEAU Architecture

M. MARIONNEAU
4 Avenue de l'Est
06220 Golfe Juan
06 47 96 11 94
archi.marionneau@gmail.com

VILLE DE GRASSE
COURRIER ARRIVE LE

19 AVR. 2018



SERVICE URBANISME

Monsieur le Commissaire Enquêteur de la révision générale du PLU
Service Urbanisme - Mairie de Grasse
B.P. 12069- 06131 Grasse Cedex

A Golfe Juan, le 13/04/2018

Objet : Révision du Plan Local d'Urbanisme / Demande de modification de zonage sur la parcelle cadastrée BN 74

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je vous adresse par la présente, ma demande de modification de zonage concernant la parcelle cadastrée BN 74

En effet, cette parcelle est à ce jour classée en zone UFc et dans la révision du PLU il est prévu qu'elle passe en zone UJa. Or nous avons un projet d'habitat participatif d'une quinzaine de logements (comprenant des logements sociaux) qui comprend la restauration de la maison de parfumeur présente sur cette parcelle. Nous avons d'ailleurs effectué une conférence publique portée par la CAPG le 30 mars à ce sujet.

Le règlement de la zone UJa est plus contraignant que celui de la zone UFc. Le projet d'habitat participatif ne serait donc plus possible. Néanmoins, Mme GRAFFAN du service d'urbanisme de la CAPG m'informe qu'il est potentiellement possible de demander que cette parcelle puisse être annexée à la future zone UBa qui lui est limitrophe et qui possède un règlement qui nous permettrait de mener à bien ce projet.

Ainsi, notre agence étant porteur du projet, nous nous permettons de vous faire la demande de modification de zonage de la parcelle BN 74 de la future zone UJa à la future zone UBa, dans le cadre de la révision du PLU.

Je me tiens à votre disposition pour vous fournir toutes précisions nécessaires.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de ma considération respectueuse.

Alexandre MARIONNEAU

SAS GONZAGA & MARIONNEAU
Architecture - OA : S19726

4, Avenue de l'Est 06220 GOLFE-JUAN
Tel. : 07 78 21 68 61 - 06 47 96 11 94

SIRET : 835 147 372 000 14

SAS GONZAGA et MARIONNEAU Architecture

Siège Social : 4, Avenue de l'Est 06160 Golfe-Juan - Tél : +33 (0)7 78 21 68 61 et +33 (0)6 47 96 11 94

Mail : archi.gonzaga@gmail.com et archi.marionneau@gmail.com

Mutuelle des Architectes Français - n° 264367/F/116 - N° d'identification à l'ordre des architectes : S19726

N° SIRET : 835 147 372 000 14 - Capital Social : 1 000 €

